

Journal du Syndicat des Employé(e)s de Vidéotron Ltée (SEVL) Section locale 2815 du SCFP (FTQ & CR-FTQ-MM)





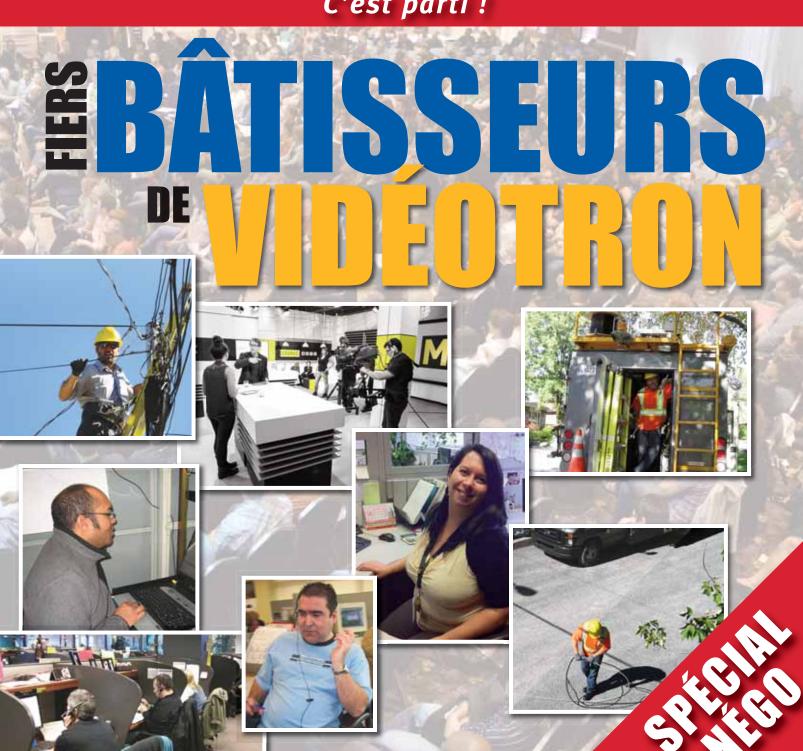


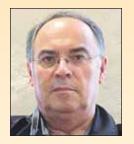




Volume 9, numéro 1 • Automne 2013

C'est parti!





Mot du président Fiers bâtisseurs de Vidéotron

L'automne est souvent une saison désignée comme celle de la rentrée. On pense aux activités scolaires, aux nouvelles grilles de programmation des média, aux différents calendriers culturels, au retour de notre sport national etc. La formule s'applique parfaitement à nous puisqu'après avoir adopté notre projet de négociation le 9 juin dernier, nous nous apprêtons à aller le négocier.

C'est donc une rentrée syndicale importante. Pour la souligner et comme toute démarche sérieuse se doit de commencer par une bonne communication, nous avons produit un numéro « spécial négo » du Signal. Qu'y retrouve-t-on? Des clefs d'identité : d'abord un nouveau slogan qui nous ralliera; une carte illustrant notre composition pour mieux

comprendre qui et où nous sommes et un retour sur les moments importants de notre histoire. Richard Quesnel, notre conseiller principal et porte-parole à la table de négociation, nous entretient pour sa part des étapes à venir ainsi que du contexte et des grands enjeux relatifs aux discussions que nous entamons.

Cette mise-à-niveau est d'autant plus utile que d'une part nous avons des membres d'adhésion récente et qui sont de ce fait on constate la qualité de nos conditions de travail, il est clair que la riche tradition de solidarité syndicale du 2815 y est pour beaucoup. D'où l'importance de s'intéresser à son histoire, et de réaliser que l'on en fait dorénavant partie pour le meilleur et le pire à la mesure du rapport de force que nous développerons. Les défis ne peuvent être que collectifs mais l'implication de cha-



moins familiers avec notre longue histoire et nos luttes. Évidemment lorsque venant d'ailleurs, cun est l'ingrédient de base.

Toutefois en nous arrêtant sur les

enjeux de cette négociation à venir, nous ne sous-estimons pas ceux de l'entreprise puisque nous en sommes. Nous avons toujours eu à cœur son développement et sa santé financière et nous croyons à juste titre y avoir contribué pleinement. Alors nous serons à l'écoute. Mais nous le ferons aussi en faisant valoir que nous sommes en quelque sorte des actionnaires du succès rencontré au cours des dernières années. et que des retombées concrètes doivent améliorer certaines de nos préoccupations négligées de bonne ou de mauvaise foi. Le dialogue se devra d'être empreint de transparence, de respect et de bonne volonté pour produire les fruits espérés pour les deux des parties. Ce que l'on appelle en bon français un « Gagnant-Gagnant »

Toujours dans ce numéro, on vous parle de l'initiative prise par le Comité jeunesse pour jeter des ponts entre les générations autour de BBQ syndicaux sur les sites de travail; Véronique Bock fait le point sur la solution informatique et nous annonce une nouveauté intéressante. Finalement on vous présente notre dernière addition à l'équipe. Une toute nouvelle conseillère syndicale du SCFP et qui a pour nom Anne Boulet. Elle appuiera Richard Quesnel au chapitre du traitement des litiges et de leur référence aux tribunaux administratifs. Bienvenue Anne parmi nous!

Je vous souhaite une bonne lecture et je nous souhaite un beau parcours!

Jacques Denommé
Président SEVL-SCFP 2815

Un comité jeunesse qui veut mobiliser!



Le comité jeunesse s'est activé à animer la vie syndicale au printemps et à l'été derniers. Il a organisé plusieurs activités sociales et de mobilisation qui ont eu lieu dans diverses localités. BBQ, hot-dogs et discussions étaient au rendez-vous. Le comité tient à remercier tous les délégués et déléguées qui se sont impliqués pour faire une réussite de ces activités. Cet automne il y aura du soccer d'intérieur.

Des membres de ce comité ont aussi participé au congrès jeunesse de la FTQ où il a été question des limites de la vie privée sur les réseaux sociaux et dans notre lieu de travail.

Vous pouvez soumettre en tout temps vos suggestions d'activités. Communiquez à cet effet à l'adresse courriel suivante : roger.boudreau@sevl2815.com

Martin Laplante, délégué Comité d'information



La Négociation: Un dé

Avec l'échéance de la convention collective qui approche à grand pas (31 décembre 2013), l'essence de la syndicalisation prend tout son sens.

En effet, la fin d'un contrat de travail signifie une nouvelle période de négociation à l'horizon et qui dit négociation, dit réflexe de solidarité.

Ceci étant dit, la négociation d'un contrat de travail de l'envergure de celui qui unit Vidéotron et les trois mille membres du SEVL 2815 ne se prépare pas en claquant des doigts! Déjà lors de la tournée d'assemblée générale de 2012 nous avons entendu de la part des membres leurs préoccupations, le syndicat s'est activé à former son comité de négociation en décembre 2012 et le processus de préparation s'est amorcé dès janvier 2013. Plusieurs rencontres ont permis de préparer un projet de négociation qui fût entériné par toutes les instances du syndicat (Comité exécutif -Conseil syndical - Assemblée générale).

Tel que le syndicat l'avait indiqué en juin dernier à l'occasion de l'adoption du projet de négociation par l'assemblée générale, un avis de négociation a été envoyé à la direction des relations de travail de Vidéotron afin de signifier notre intention à négocier dans les meilleurs délais le renouvelle-

ment du contrat de travail. Au moment de mettre sous presse, les parties avaient déjà convenu d'une première rencontre le 29 octobre et d'un calendrier subséquent.

Bien qu'il n'existe pas de contexte idéal pour la négociation, le scénario qui nous attend semble particulièrement rempli de défis et d'enjeux complexes.

Dans un premier temps, vous avez été nombreux à nous rappeler que les dix (10) dernières années ont donné lieu à des négociations « non-traditionnelles », laissant peu de place à vos préoccupations. Nous avons entendu ces messages et nous avons préparé un projet en conséquence.

D'autre part, depuis la signature de la dernière convention collective, le non-respect de certaines dispositions par l'employeur a contribué grandement à la détérioration des relations de travail entre les parties. Ce faisant la nécessité de rebâtir la confiance entre les parties est devenue de facto un enjeu primordial pour les années à venir.

Voilà très sommairement certains éléments qui permettent de définir ce que nous pouvons qualifier de contexte interne.

Mais le contexte ne se limite pas à ces éléments. Nous avons tous eu l'occasion d'assister à la tournée annuelle du président au printemps dernier. Un communiqué syndical s'en était suivi dans



Le comité de négociation du 2815 de gauche à droite : Richard Quesnel, Jacques Denommé, Nick Mingione, Pierre-Nicolas Metthé, Lynda Normand, Yves Rochon, Loredana Lemmo et Laflèche Gilbert.

fi collectif

lequel nous soulevions certaines interrogations quand à la signification des termes flexibilité et agilité. Au cours de cette même tournée, la direction prétendait également avoir atteint des sommets de pénétration de marché en ce qui a trait à la câblodistribution, la téléphonie filaire et les services internet ne laissant une croissance potentielle qu'au service de la téléphonie mobile.

Nous en comprenons donc que les éléments découlant de l'entente intervenue entre Vidéotron et Rogers ainsi que la rétention de la clientèle seront au cœur des défis que l'entreprise nous demandera de relever. Tout cela dans un marché des plus compétitifs.

En guise de rappel, nous avons conclu au cours des dernières années plusieurs ententes avec l'employeur dans lesquelles nous avons toujours fais preuve d'ouverture d'esprit et de bonne foi. Tantôt pour permettre l'introduction de la téléphonie IP, tantôt pour permettre à l'entreprise de faire face à des défis de croissance importants. Bref, nous avons été au rendez-vous chaque fois que la situation l'a exigé et nous comptons à nouveau jouer notre rôle d'agent négociateur avec le même sens des responsabilités auquel vous êtes en droit de vous attendre.

Par conséquent, nous serons aussi à la recherche de la même ouverture d'esprit et de bonne foi de la part de l'employeur. Le respect, la reconnaissance et la dignité seront des termes au cœur des discussions que nous amorcerons prochainement. Les dernières années ont miné de façon importante la confiance entre les parties et cette ronde de négociation doit être la fondation d'une nouvelle relation à bâtir. Il en va du succès de Vidéotron.

Richard QuesnelConseiller syndical

Le 2815, où sommes-nous?

- 1 St-Jacques 146 membres Finances, Appro., Commercial, VIP, Extension du réseau
- 2 Beaubien 198 membres
 Alimentation, CGR, CGVN, SRIP,
 Entretien
- 3 Pie-IX 310 membres Conception, Ing. résidentielle, Ing. affaires, Téléphonie
- **4 888, de Maisonneuve 445 membres** SAC résidentiel, SAC affaires, Perception
- 5 1600, de Maisonneuve 114 membres Activités de MATV
- 6 St-Denis 190 membres
 STC résidentiel
- 7 Frontenac 172 membres

 Qualité technique, Répartition, Magasin
- 8 Métropolitain 47 membres Câbleur-Monteur
- 9 Dorval Vaudreuil 99 membresQualité technique, Entretien du réseau
- **10 Métro Longueuil 256 membres** STC résidentiel, STC affaires, SAC affaires
- 11 St-Hubert, Losch 98 membres

 Qualité technique et Ing. construction et entretien du réseau
- **12 St-Hubert, Richelieu · 281 membres** SAC résidentiel
- **20 Joliette 273 membres** SAC résidentiel et STC résidentiel

Le 2815, où sommes-nou



Gatineau, rue Edmonton 84 membres MATV, QT, Ent./Constr., Affaires

193 membres SAC résidentiel is?











res onst. et ent., Affaires





Bureau du Syndicat



Télétravail
168 membres
SAC, STC rés., STC aff., Perc.

onstr. réseau

2486, Jean-Talon Est







Les moments import

- 1951 Création de Rediffusion (compagnie anglaise qui est le berceau de Cablevision Nationale occupant l'est de l'île de Montréal)
- 1957 Fondation d'un syndicat indépendant des techniciens de Rediffusion (ancêtre du 2815)
- 1964 Petit câblo St-Michel prend l'appellation de Vidéotron
- 1965 Rediffusion devient Cablevision Nationale et on y retrouve en plus de l'est de Montréal. l'Estrie et éventuellement Ouébec



- 1971 Entrée de la Caisse de Dépôt avec d'autres acteurs institutionnels québécois dans l'actionnariat de Cablevision Nationale
- 1975 Vidéotron qui s'est étendu en ceinture de Montréal et Laval devient le réseau de Télécâble Vidéotron
- 1977 Syndicalisation des travailleurs de la pro-

grammation communautaire (CSN) à Cablevision Nationale-Montréal

1977 Une deuxième unité du **Syndicat** des techni-



ciens est créé pour représenter le personnel administratif de Cablevision Nationale-Montréal.

1980 Télécable Vidéotron acquiert Cablevision Nationale avec la participation de la Caisse de Dépôt ; on jette les bases de Groupe Vidéotron, le plus important cablôdiffuseur du Québec et le deuxième au Canada

- 1980 Le Syndicat indépendant des Techniciens de Cablevision Nationale prend un contrat de service avec Le Syndicat Canadien de La Fonction Publique (SCFP)
- 1980 Création d'Intervision (consortium de distribution régionale des signaux) et Cable Spec (programmation des premiers canaux spécialisés) pour le Groupe Vidéotron
- 1981 Après la signature d'un contrat, le Syndicat adhère officiellement au SCFP et devient le Syndicat de travailleurs de Vidéotron Montréal (S.L. 2815)
- 1981 Le Syndicat de la programmation communautaire (CSN) se joint à l'unité administrative du SCFP (SL-2815)
- 1984 Fondation d'un Syndicat représentant les travailleurs de la partie Télécable Vidéotron (Rive-sud de Montréal et de Québec, SCFP-2870)
- 1986 Le Groupe Vidéotron acquiert Télé-Métropole qui deviendra le réseau TVA
- 1988 Syndicalisation des employés d'intervision et Cable Spec (SCFP-3105)
- 1990 Fusion des unités technique et administrative de Vidéotron Montréal (SCFP-2815)
- 1990 Avec la déréglementation de la téléphonie interurbaine s'amorce une tendance vers la fin progressive des monopoles en télécommunications et en télédistribution qui affectera grandement les enjeux de relations de travail dans ces entreprises.
- 1991 Conflit de travail de plusieurs semaines à Cable Spec-Inter Vision (SCFP-3105)
- 1992 Conflit de travail à Télécâble Vidéotron Rive-Sud (SCFP-2870)
- 1993 Conflit de travail de dix semaines à Vidéotron Montréal (SCFP-2815)



ants de notre histoire

- 1996 Début du multi-service par la mise-sur-pied du service internet
- 1997 Acquisition de *CF Cable TV* (ouest de l'Île de Montréal et filiale Laurentien)
- 1997 Fusion de huit unités syndicales distinctes en une seule pour former le nouveau *SCFP-2815* Région Ouest : ancien Vidéotron-Montréal(SCFP-2815), ancien Vidéotron-Rive-Sud de Montréal (SCFP-2870), Estrie (2 unités AIM), Cf-Cable (2 unités CSN et SCFP-3602) Intervision et Cable Spec (2 unités SCFP-3105) pour un total de 1800 membres
- 1997 Un deuxième regroupement se crée autour des syndicats de Québec, de la Rive-Sud de Québec et du Saguenay qui constitue le nouveau SCFP-1417
- 1998 Une entente collective harmonise les conditions de travail des membres issus des huit unités fusionnées.



1999 Syndicalisation des travailleurs de la filiale Laurentien (Gatineau) qui devient une deuxième unité au sein du SCFP-2815.

Signature d'un premier contrat de travail harmonisé.

2001 Signature d'un dernier contrat collectif avec



région ouest sous la gouverne de la Famille Chagnon.

2001 Acquisition du Groupe Vidéotron par Quebecor qui jette les bases de l'entité Quebecor Media



Mai 2002 - Mai 2003:

dur conflit de travail. Quebecor Media subissant l'éclatement de la bulle des technos cherche à réduire la pression financière en vendant son service de la Qualité technique et les employés qui s'y rattachent. Le règlement final maintiendra ces activités à l'interne

2005 Mise-en opération du service de la téléphonie IP conjointement avec Vidéotron Télécom (filiale télécom-affaires)

2005 Entente de prolongation de la CCC jusqu'à la fin 2009

2006 Introduction d'un nouveau service : la téléphonie sans-fil (cellulaire)

2006 Nouvelle fusion syndicale : incorporation des 2 unités de Vidéotron Télécom (CSN et SCEP) à l'intérieur du 2815 et du 1417.

2009 Nouvelle entente de prolongation du contrat pour un terme de 5 ans se terminant le 31 décembre 2013. Règlement de la poursuite

intentée par Vidéotron contre les Syndicats (2815 et 1417) suite au conflit de travail de 2002.





Négo à l'ère des technologies de l'information

Notre syndicat s'est toujours préparé de façon rigoureuse à la veille de la négociation d'une convention collective.

La négociation qui s'amorce ne fait pas exception! À la diffé-

rence, cependant, que celle-ci se déroulera sous le signe des technologies de l'information. En effet, l'objectif que nous nous étions fixé de mettre en production notre nouvelle **Solution informatique intégrée (SII)** avant le début des pourparlers est atteint.

Les deux premiers modules sont en production: Gestion des membres et Structure Syndicale. Nous implanterons bientôt les modules Griefs et Arbitrages, Libérations Syndicales et Trésorerie et ensuite, juste à temps pour la négo, le module Gestion des activités syndicales.

Ces jours-ci, nous vous ferons parvenir : votre carte de membre



du SEVL-SCFP-2815. Une carte informatisée, unique et personnalisée qui vous permettra d'inscrire votre présence aux assemblées générales et aux activités syndicales.

N'oubliez pas que votre intérêt pour la négociation qui s'amorce est garant du maintien de la qualité de nos emplois. Sur réception, conservez précieusement votre carte du SEVL-SCFP-2815, elle vous sera fort utile dans les prochains mois!

Véronique Bock

Secrétaire archiviste SEVL-SCFP-2815 Responsable du développement de la SII

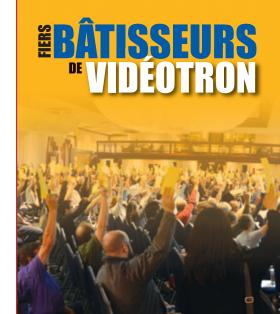
Le slogan

À la suite de l'Assemblée Générale spéciale du 9 juin dernier, nous avons lancé une invitation à l'ensemble des membres pour participer à notre remue-méninges pour trouver un slogan. Cela faisait partie de notre préparation à la négociation collective.

Nous avons reçu plusieurs suggestions qui ont servi d'inspiration à la création de ce slogan qui nous accompagnera tout du long de la négociation: Fiers bâtisseurs de Vidéotron!

Pour souligner l'apport de ces membres à l'initiative, nous avons procédé à un tirage d'un prix de \$50.00 parmi eux. Le gagnant est **M.Denis Audet,** conseiller Stc-Affaires à Longueuil.

Félicitations à M. Audet et merci à tous ceux et celles qui ont participé!



Du renfort au SEVL!



Au mois de juin dernier, le SCFP a désigné la remplaçante de Michel Gratton. Il s'agit d'Anne Boulet qui viendra en renfort à Richard Quesnel. Elle nous vient du secteur aérien. Elle continuera d'ailleurs à partager ses énergies entre le 2815 et le Syndicat d'Air Canada.

Depuis son entrée en fonction, Mme Boulet concentre ses activités à supporter notre équipe d'agents de griefs. Forte de 18 années d'expérience comme procureure de la couronne à Montréal, elle conseille au quotidien l'exécutif syndical et est appelée à plaider des dossiers entendus en arbitrage.

Le nombre de grief déposé depuis 2009 est important (certains dossiers déposés depuis 2008 ne sont toujours pas réglés). « Soyez assurés que chaque dossier est analysé et traité avec rigueur. Nick Mingione et son équipe font un travail extraordinaire » nous mentionne-t-elle. « Lorsqu'un dossier est réglé, le membre est avisé par lettre; nous rencontrons les membres personnellement concernant des décisions complexes ou ayant un impact important ».

Par ailleurs une demande de médiation a été transmise à l'employeur afin d'accélérer le traitement de dossiers. Ce processus permet de régler plusieurs griefs similaires en une seule audience. « J'ai déjà réglé 150 griefs en une seule séance avec un autre syndicat affilié au SCFP; nous pourrions faire de même au SEVL ».

Un fait demeure : pour chaque enquête grief, la cueillette d'information doit se faire avec rigueur et la collaboration des membres à cet exercice est essentielle. « Même le meilleur plaideur ne pourra remporter sa cause avec un dossier incomplet. Un dossier bien monté est un dossier gagnant ».

Martin Laplante, délégué Comité d'information

La fibre à la mode

Fibre de communication
Fibre de vie
Fibre de notre tissu social
Voici le temps de tisser des liens
Le temps de prendre part
Le temps de se rapprocher

Afin que chaque membre-fibre qui compose Notre tissu socio-syndical Devienne une solide étoffe Zui nous réchauffera dans la tempête Cet automne on se serre la fibre En route vers un projet collectif Zui nous rassemble tous et toutes!

Yves Rochon

Le Signal • page 11





1-2486, Jean-Talon Est Montréal, Québec H2F 1W2

executif@sevl2815.com www.sevl-scfp-2815.com

Tél.: 514 527-4637 Téléc.: 514 527-1832



565, boul. Crémazie Est Bureau 7100 Montréal, Québec

Tél.: 514 384-9681

Télécopieur: 514 384-9680



Le comité exécutif tient à remercier **M. Martin Laplante** ainsi que tous ses collaborateurs et collaboratrices ayant participé à ce numéro. Nous remercions également **Mmes Lana Leclerc** et **Julie Pelchat**, infographistes à MATV pour le logo.



Le Signal est le journal d'information de la section locale 2815 du SCFP. L'exécutif reçoit les articles qui lui sont soumis et se réserve le droit de refuser de publier tout texte qui est jugé discriminatoire diffamatoire, sexiste, raciste, qui est source de libelle ou encore qui va à l'encontre du mandat et des objectifs du syndicat.

La tribune libre, **a vous la parole** permet aux membres de s'exprimer sur toutes les questions de nature syndicale ou qui touche la vie au travail. Les textes doivent être brefs et respecter la politique éditoriale. Les textes consistant en des attaques personnelles ou comportant des inexactitudes quant aux faits relatés, seront refusés.

Le Signal est le journal officiel du Syndicat des employé(e)s de Vidéotron Ltée (SCFP) Section Locale 2815

Nous vous invitons à nous soumettre vos articles par télécopieur au 514 527-1832, par courriel au **lesignal@sevl2815.com** ou par l'entremise de votre délégué.